

Réf: Dossier 348041

Avis de constitution

SOCIETE « PALM ANATTE »

Siège ABIDJAN –COCODY RIVIERA FAYA , CITE SIR ,  
Villa A44, Lot A44, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/09/2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PALM ANATTE »

Objet : - Création de plantations de palmier à Huile ;  
- Transformation de tout produit oléagineux ;  
- Création et exploitation de complexe hôteliers ;  
- Exploitation d'une entité de boulangerie.

Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets dessus définis.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux;

- La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN –COCODY RIVIERA FAYA , CITE SIR ,  
Villa A44, Lot A44, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme SEKA CHIADON ANTOINETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09983 du 01/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59522/GTCA/RC/2024 du 01/10/2024

